



Commission économique pour l'Europe

Comité exécutif

Centre pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques**Vingt-neuvième session**

Genève, 9 et 10 novembre 2023

Point 6 c) i) de l'ordre du jour provisoire

Recommandations, normes et produits de promotion de l'application :**Produits de promotion de l'application :****Rapports et guides explicatifs****Guide pratique relatif à la facilitation du commerce*****Document soumis par le secrétariat***Résumé*

On trouvera dans la présente note une description de la nouvelle version de la plateforme d'apprentissage en ligne du Guide pratique relatif à la facilitation du commerce (TFIG), qui est le résultat d'une initiative menée par la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE), ayant pour but de mieux soutenir les pays dans leurs efforts visant à renforcer la transparence des règles et réglementations sur la facilitation des échanges, à rationaliser les processus de dédouanement et à harmoniser les exigences en matière de documentation commerciale, afin de faciliter et d'accélérer les transactions commerciales à travers les frontières.

Le présent document (ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/13) est soumis par le secrétariat à la vingt-neuvième session de la Plénière du CEFACT-ONU pour information.

* Disponible à l'adresse <http://tfig.unece.org>.



1. Le Guide pratique relatif à la facilitation du commerce (TFIG), élaboré par la Commission économique pour l'Europe (CEE), est un outil interactif basé sur le Web qui aide les pays à appliquer des réformes en matière de facilitation des échanges. Il aide les acteurs des secteurs public et privé à mieux s'orienter dans le large éventail d'instruments de facilitation des échanges existants afin de recenser les méthodes et les outils appropriés pour atteindre leurs objectifs de réforme.

2. La CEE, qui est le secrétariat du Centre des Nations Unies pour la facilitation du commerce et les transactions électroniques (CEFACT-ONU), est le centre de liaison pour la maintenance et l'application du TFIG. Elle joue ce rôle en partenariat étroit avec tous les organismes des Nations Unies et, en particulier, dans le cadre de son protocole d'accord sur la facilitation des échanges avec le Centre du commerce international (ITC) et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), ainsi que de l'accord entre les commissions régionales des Nations Unies sur la coopération en matière de facilitation des échanges.

3. Le Guide est une ressource de référence majeure pour les fonctionnaires et les acteurs du commerce du monde entier. Il s'agit aussi d'un outil essentiel pour la planification des activités de facilitation des échanges et la formation à celles-ci. Depuis le lancement en septembre 2012, l'utilisation du Guide a connu une croissance exponentielle. À ce jour, le TFIG a reçu plus de 7 millions de visites, par plus de 300 000 utilisateurs uniques. Le TFIG est actuellement disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe, à l'adresse <http://tfig.unece.org>.

4. Ceci est à mettre en rapport avec le fait qu'au cours de la dernière décennie, l'importance de la facilitation des échanges en tant qu'instrument clef de soutien au commerce international est devenue de plus en plus évidente. S'appuyant sur l'Accord sur la facilitation des échanges (AFE) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), le TFIG offre un outil concret permettant d'intensifier l'application de l'Accord dans les programmes internationaux d'assistance technique aux pays en développement et aux pays en transition économique.

5. En particulier, le TFIG comprend des informations sur les instruments et les organisations dans le domaine de la facilitation des échanges, ainsi que des supports de formation et des études de cas par pays pour le partage des meilleures pratiques et des solutions. Le Guide est structuré en :

- **Domaines** : il s'agit de sujets façonnés par la perspective de la chaîne d'approvisionnement sur la facilitation des échanges, qui introduisent des approches et des méthodes qui sous-tendent les efforts de facilitation des échanges ;
- **Itinéraires** : les utilisateurs peuvent examiner des questions telles que « Comment peut-on réduire les retards aux frontières ? » et « Quelles sont les mesures à prendre pour mettre en place un guichet unique ? »
- **Instruments** : on y trouve des références aux instruments internationaux à titre d'orientation et de source d'inspiration ;
- **Organisations** : on y trouve énumérées et décrites brièvement les organisations intergouvernementales impliquées dans des travaux liés à la facilitation des échanges ;
- **Exemples de cas** : il s'agit de cas nationaux développés dans le contexte du projet TFIG, illustrant des réussites dans la mise en application de mesures de facilitation des échanges ;
- **Formation** : on y trouve des supports de formation, ainsi qu'une méthode pour la conception et l'animation d'ateliers de formation basés sur le contenu du TFIG.

6. La CEE a le plaisir d'annoncer que la plateforme d'apprentissage en ligne du TFIG a été complètement modernisée afin de mieux soutenir les pays dans leurs efforts visant à renforcer la transparence des règles et règlements sur la facilitation du commerce, rationaliser les processus de dédouanement et harmoniser les exigences en matière de documentation commerciale. Le nouveau site Web TFIG, mis à disposition par la Division du commerce et de la coopération économique, en coopération avec la Division des transports durables de

la CEE, est un outil essentiel qui peut aider à faire avancer la réalisation du programme de travail international sur la voie d'un commerce transfrontières efficace, accessible et équitable.

7. Dans sa dernière version, le TFIG propose une expérience exceptionnellement conviviale et incorpore une abondance d'informations actualisées couvrant divers aspects de la facilitation des échanges. Il comprend les dernières mises à jour des recommandations de la CEE et du CEFACT-ONU, des documents et des modèles de référence des données, ainsi que des résultats de travaux pertinents d'organisations partenaires et des études de cas de pays.

8. Grâce à la toute nouvelle interface et aux nouvelles fonctionnalités, les décideurs politiques et les responsables de l'application de la facilitation des échanges dans les pays ainsi que les organisations telles que l'OMC, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les bailleurs de fonds seront en mesure de :

- Facilement recenser ce qui est disponible dans l'ensemble du système des Nations Unies pour soutenir la mise en application de la facilitation des échanges pour ce qui concerne :
 - Les normes, recommandations, lignes directrices et pratiques exemplaires ;
 - Et les aides à la mise en application disponibles, dont des études sur les obstacles techniques au commerce, et du soutien et des cours de formation pour les comités nationaux de facilitation du commerce, entre autres.
- Obtenir une réponse coordonnée, fondée sur l'unité d'action des Nations Unies, faisant suite aux demandes particulières de soutien à la mise en application de la facilitation des échanges.
- Faciliter le travail d'autres mécanismes, tels que le Mécanisme pour l'AFE de l'OMC, l'Alliance mondiale pour la facilitation des échanges et d'autres, ainsi que celui des donateurs, qui s'adressent aujourd'hui à chaque organisme des Nations Unies séparément, sans l'aide d'aucun mécanisme de coordination interne et de partage d'informations transversal au sein du système des Nations Unies. De cette manière, l'initiative TFIG va contribuer à améliorer la coordination et à optimiser les ressources pour toutes les parties concernées.
